

PATRIMÓNIO CULTURAL – CADERNOS DE CAMPO  
(Patrimoine Culturel – Cahiers de Terrain)

1

Le Patrimoine Culturel Immatériel  
au Portugal  
Questions d'aujourd'hui et défis de demain

Ana Carvalho  
Filipe Themudo Barata

MEDINS  
Identity is Future: The Mediterranean Intangible Space  
INTERREG III MEDOCC Programme



**PATRIMÓNIO CULTURAL – CADERNOS DE CAMPO**  
**(Patrimoine Culturel – Cahiers de Terrain)**

1

**Le Patrimoine Culturel Immatériel**  
**au Portugal**  
**Questions d’aujourd’hui et défis de demain**

*Ana Carvalho*  
*Filipe Themudo Barata*

MEDINS  
Identity is Future: The Mediterranean Intangible Space  
INTERREG III B MEDOCC Programme



Título: Le Patrimoine Culturel Immatériel au Portugal  
Questions d’Aujourd’hui et défis de demain

Autores: Ana Carvalho, Filipe Themudo Barata

Co-financiamento : UE (Programa INTERREG III B MEDOCC)

Capa: Hugo Neves

Pré-Impressão: Sempre CA

Impressão: Offsetmais Artes Gráficas, S.A.

ISBN: 978-989-602-152-8

Depósito Legal n.º 282998/08

Primeira edição: Junho de 2008

© Ana Carvalho, Filipe Themudo Barata, CIDEHUS.

Reservados todos os direitos. Nos termos do Código do Direito de Autor, é expressamente proibida a reprodução total ou parcial desta obra por qualquer meio, incluindo a fotocópia e o tratamento informático, sem autorização expressa dos titulares dos direitos.

## INDICE

Présentation .....	7
I – La Législation Nationale du Portugal sur Patrimoine Culturel et la Catalogage .....	9
II – Le Patrimoine Immatériel dans la Programmation Communautaire 2007-2013: la Région Alentejo .....	21

## PRÉSENTATION

Cette présentation concerne la naissance d'une idée qui commence avec ce petit volume. Dans le cadre du projet qui a été le berceau de la collection seront encore publiés deux autres volumes. Le projet s'appelle « MEDINS – Identity is Future : The Mediterranean Intangible Space » et il a été développé à l'abri du Programme INTERREG III B MEDOCC.

Mais l'objectif plus général c'est de créer un espace de publication qui nous permettra de faire connaître les travaux de tous ceux qui s'intéressent pour les matières du patrimoine.

Pour expliquer qu'est-ce que sont ce type de publications prenons la justification du titre, « Patrimoine Culturel – Cahiers de Terrain », car il nous aide à comprendre l'esprit de la collection. Tous ceux qui travaillent avec le patrimoine savent, qu'à la base, il y a une activité pratique de recueil d'information, d'annotation des réflexions, de prises des photos et vidéos, des dessins et esquisses, des entrevues et un large etc. Ces actions ont, presque toujours, un caractère provisoire et informel et posent plutôt des questions que des réponses.

C'est cette perception de travail de terrain qu'on veut maintenir.

Néanmoins, parce qu'on travaille sur un champ assez récent, il y a d'autres activités à tenir en compte. Des actes des colloques, par exemple, ou des travaux qui essaient d'organiser les liaisons entre la théorie et la pratiques. Ce dernier aspect c'est très important, parce que dans les domaines techniques il y a encore beaucoup de travail à faire.

Voilà pourquoi, les trois premiers volumes sont un bon exemple de ce qu'on vient d'écrire. Le premier, celui-ci, envisage une réflexion globale sur des issues législatives

du patrimoine ; pas seulement les lois et règlements, mais aussi sur les documents plus importants qui encadrent les priorités et le financement de la valorisation du patrimoine pour les années à venir.

Un autre volume c'est le résultat d'un des premiers entretiens sur le patrimoine immatériel, conçue comme une action du projet MEDINS, l'importance de l'évènement vient du fait de, pour la première fois au Portugal, ce genre de patrimoine a été discuté pour un groupe d'experts internationaux.

Finalement, la troisième publication en résulte du souci de lier la théorie et la pratique. Pour aboutir le travail MEDINS, il a fallu de créer une base de données ; comme il a été décidé de permettre son accès dans le web, il était nécessaire de construire une logique sémantique pour le moteur de recherche. Comme on peut s'apercevoir facilement le « manuel » représente un autre genre de travail qui aura son espace dans la collection.

*Filipe Themudo Barata*

# I – LA LÉGISLATION NATIONALE DU PORTUGAL SUR LE PATRIMOINE CULTUREL ET LA CATALOGAGE

## 1. Introduction

Au Portugal, en général et surtout par la tradition, c'est une responsabilité exclusive sociale, politique et juridique du gouvernement de protéger le patrimoine national pour lequel les institutions spécialisées ont été créées. Pourtant, il est généralement reconnu que les associations de citoyens devraient être impliquées dans beaucoup d'aspects dans ce que concerne ce patrimoine. Seulement dans les dernières années, l'état a accepté que les citoyens peuvent avoir un mot important à ce propos. Le changement a bouleversé un peu la façon dont l'administration agit, mais c'est un processus qui est loin d'être conclu.

## 2. Patrimoine Culturel Immatériel

Malgré plusieurs lois dans le passé, la Loi n. 13/85 du 6 juillet<sup>1</sup> a été la première à présenter les lieux essentiels et de nouveaux concepts établis pour le Patrimoine Culturel. En fait, ce document a défini pour la première fois le concept de "Patrimoine Culturel" en partant d'une notion plus élargie de ce qui était l'approche plus courante,

---

<sup>1</sup> LOI n. 13/85. *Patrimoine Culturel Portugais*. D.R. I Série, n.º 153, du 6 juillet 1985.

ça veut dire lié au patrimoine matériel. Ainsi, pour la première fois, ce nouveau concept a inclus aussi le Patrimoine Culturel Immatériel. L'article 1<sup>er</sup> déclare:

*“Le patrimoine culturel portugais est constitué par tous les biens matériels et immatériels qui, par leur reconnue valeur propre, doivent être considérés comme d'intérêt important pour la permanence et l'identité de la culture portugaise à travers le temps.”*

Néanmoins, le Patrimoine Culturel Immatériel n'a pas été vu comme un concept indépendant et séparé et, bien sur, il n'y avait aucune mesure spéciale pour le protéger.

Finalement, en janvier de 2001, la Proposition de Loi 39/VIII du 25 mai 2000 ouvre une fenêtre, car après avoir été discutée et appréciée au Parlement, elle aboutit à la adoption de la nouvelle loi du Patrimoine Culturel (Loi n. 107/2001 du 10 septembre 2001)<sup>2</sup>. La nouvelle loi reconnaissait l'anomalie dans laquelle le pays fonctionnait dans ce domaine et se propose de définir les bases de la politique et du “régime de protection et valorisation du patrimoine culturel” comme “réalité de plus la plus grande importance pour la compréhension, séjour et construction de l'identité nationale et pour la démocratisation de la culture”.

Cette nouvelle façon de regarder le patrimoine est complétée avec l'article 2ème, où la nouvelle idée de patrimoine culturel c'est définie. Malgré ce progrès apparent, la rigueur du concept est plus fragile, car la notion de patrimoine se présente tellement élargie, quelle est moins claire et sure. L'article dit que:

*“Pour les effets de la présente loi intègrent le patrimoine culturel tous les biens qui, étant des témoignages avec valeur de civilisation ou de culture porteuse d'intérêt culturel important, doivent être objet de spéciale protection et valorisation.”*

Et après cette introduction générale, la loi organise une sorte de liste, en indiquant que l'intérêt culturel pertinent tombe sur toutes les biens “historique, paléontologique, archéologique, architectural, linguistique, documentaire, artistique, ethnographique, scientifique, social, industriel ou technique, qui intègrent le patrimoine culturel reflétera des valeurs de mémoire, de l'ancienneté, de l'authenticité, de l'originalité, de la rareté, la singularité ou fait d'être exemplaire.”

En outre, l'article 2ème de la loi continue:

*« 4) Ils intègrent, également, le patrimoine culturel ces **biens immatériels** qui constituent des parcelles qui structurent l'identité et de la mémoire collective portugaise.”*

---

<sup>2</sup> LOI n. 107/2001. *Loi du Patrimoine Culturel Portugais*. D.R. I Série-A, n. 209, du 8 septembre 2001.

...

6) *Intègrent le patrimoine culturel non seulement l'ensemble de biens matériels et immatériels d'intérêt culturel important, mais aussi, quand ce sera cas de cela, les respectifs contextes qui, par leur valeur de témoignage, possèdent avec ceux une relation interprétative et informative.*"

...

8) *La culture traditionnelle populaire occupe une position de relief dans la politique de l'État et des Régions Indépendantes sur la protection et une valorisation du patrimoine culturel et constitue objet de législation propre.*"

C'est peut-être une forme un peu maladroite de rejoindre les différentes espèces de patrimoine, mais, pour la première fois, nous pourrions dire que la législation portugaise déclare que le Patrimoine Culturel Immatériel est, en fait, Patrimoine culturel et clarifie le Patrimoine Culturel Immatériel comme faisant partie de l'identité portugaise et de la mémoire. Un énorme pas!

En plus, la loi met l'importance et le devoir d'améliorer la préservation et des mesures de protection d'un tel Patrimoine. L'article 91 de la loi, à propos du contexte du régime de protection des biens immatériels dit:

*«1. Pour des effets de la présente loi, intègrent le patrimoine culturel les réalités lesquelles, ayant ou pas supportées par des choses mobiles ou immeubles, elles représentent des témoignages ethnographiques ou anthropologiques avec valeur de civilisation ou de culture avec signification pour l'identité et de la mémoire collective.*

*2. Spéciale protection doivent mériter les expressions orales de transmission culturelle et les manières traditionnelles de savoir faire, notamment les techniques traditionnelles de construction et de fabrication et les manières de préparer les aliments.»*

*3. En s'agissant de réalités avec support dans des biens meubles ou immeubles qui révèlent spécial intérêt ethnographique ou anthropologique, ce seront le mêmes objet des formes de protection prévues aux titres IV [Patrimoine audiovisuelle] et V. [Patrimoine bibliographique].»*

*4. Chaque fois que s'agisse de réalités qui ne possèdent pas support matériel, doit se promouvoir le respectif enregistre graphique, sonore, audiovisuelle ou autre pour effets de connaissance, conservation et valorisation à travers la constitution programmée de recueils qui viabilisent leur sauvegarde et jouissance.»*

*5. Chaque fois que s'agisse de réalités qui s'associent, aussi, des supports matériels différenciés, doivent se promouvoir leur registre approprié pour effets de connaissance, conservation, valorisation et certification.»*

D'accord le contenu de ce document, c'est un devoir gouvernemental celui de soutenir des initiatives des citoyens et de mobiliser les instruments nécessaires pour le valorisation et sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel. Pourtant, il met en évidence la responsabilité des autorités locales dans la promotion des communautés respectives du Patrimoine Culturel Immatériel.

De l'autre côté, ce document ne spécifie pas de critères d'évaluation et de sélection du Patrimoine Culturel Immatériel et ne définit pas de stratégie pour l'inventaire. Aussi, ne montre pas ce que l'institution du Ministère de Culture est responsable pour le Patrimoine Culturel Immatériel, permettant un vide stratégique et institutionnel.

En plus des documents au-dessus mentionnés, en 2000, le gouvernement Portugais avait légiféré sur Patrimoine Culturel Immatériel, à savoir dans qu'il concerne à la gastronomie. La Résolution du Cabinet n. ° 96 du 26 juillet<sup>3</sup>, considère la gastronomie portugaise comme un bien immatériel intégrant du patrimoine culturel du Portugal. Ce genre d'activité législative était important car on s'aperçoit de l'émergence d'un patrimoine que le Portugal n'avait pas l'habitude de protéger.

Le document a établi le concept de « gastronomie nationale » comme *“le formulaire traditionnel portugais, soit basé, notamment, dans des matières premières de faune et de flore utilisées au niveau national, régional ou local, ainsi que dans des produits agroalimentaires produits au le Portugal et que, par leurs caractéristiques propres, révèle intérêt du point de vue, historique, ethnographique, sociale ou technique, prouvant des valeurs de mémoire, de l'ancienneté, de l'authenticité, de la singularité ou fait d'être exemplaire.”*

La Résolution a laissé clair le besoin des procédures pour faire l'inventaire des recettes traditionnelles de la gastronomie Portugaise et, tout de suite, l'obligation de créer une base de données sur le thème. Dans ce sens et pour l'implémentation de ces mesures un groupe de travail a été créée.

Plus récemment, dans l'ordre de la réorganisation de l'administration publique du gouvernement Portugais, par le Ministère de la Culture et à travers de sa structure organique (Acte n. ° 215/2006 du 27 octobre)<sup>4</sup> réaffirmé une politique intégrée du Patrimoine Culturel matériel et Immatériel. Conformément à l'article 2ème, il est inclus dans la mission du Ministère de la Culture *“Sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel immeuble, mobile et immatériel, promouvant son classement*

---

<sup>3</sup> RÉSOLUTION DU CABINET n. 96. *Considère la gastronomie portugaise comme un bien immatériel intégrant du patrimoine culturel du Portugal.* D.R. I Série-B, n.° 171, du 26 juillet 2000.

<sup>4</sup> ACTE n. 215/2006. *Loi organique du Ministère de la Culture.* D.R. I Série, n. 208, du 27 octobre 2006.

et inventaire”. Aussi, quelques idées ont déjà été accueilli par la Loi n. 107/2001 du 10 septembre 2001 et sont même renforcés ; voilà la citation: “Valoriser des témoignages qui, indépendamment du support, aient de l’importance ethnographique ou anthropologique avec signification pour l’identité et de la mémoire collective.”

Conformément au même document, la structure récemment créé, l’Institut pour les Musées et la Conservation, appelée IMC, I.P., a, comme une de ses mission plus importantes (article 22ème):

« 1. ...développer et exécuter la politique muséologique nationale, notamment à travers l’étude, sauvegarde et divulgation de collections, de valorisation et de la protection du patrimoine mobile et **immatériel**, de la qualification des musées portugais, de la gestion des institutions muséologiques protégés par le MC, du renforcement de la Réseau Portugais de Musées, ainsi que **développer et exécuter la politique** de sauvegarde, l’étude et **valorisation du patrimoine immatériel** et réaliser la politique de sauvegarde, la recherche et la conservation des biens culturels mobiles intégrés dans la propriété de l’État, d’autres entités et de particuliers. »

Cette structure organique attribue la responsabilité pour les compétences dans la question du Patrimoine Culturel Immatériel au près de la nouvelle institution l’IMC, I.P. (article 22. °, point 2):

« b) Assurer l’accomplissement des obligations de l’État dans le domaine de l’inventaire, l’étude, la conservation, restauration, protection, valorisation et la divulgation du patrimoine culturel mobile et dans le domaine de **l’étude**, valorisation et la divulgation du **patrimoine immatériel**. »

...

d) Définir et diffuser des normes, méthodologies et procédures dans les diverses composantes de la pratique muséologique, de la sauvegarde du **patrimoine immatériel** [...].

...

g) “Donner observation aux normes de la Loi de Bases de la Politique et du Régime de Protection et Valorisation du Patrimoine Culturel et autre législation complémentaire, dans le contexte du patrimoine culturel mobile et **immatériel**. »

La structure organique de l’IMC, I.P., la structure qui veille sur les musées et la conservation du patrimoine, par le Décret-loi n. 97/2007 du 29 mars 2007 et, selon l’article 3, n. 3, b), « doit assurer l’objectif des obligations de l’état dans le domaine

*de l'étude, préservation, protection, valorisation et dissémination du patrimoine culturel mobile et du patrimoine immatériel* »<sup>5</sup>.

Plus intéressant, dans le même article, le nouvel institut doit définir et disséminer des « normes, méthodologies et procédures » dans ce que concerne le patrimoine immatériel ; dans un pays qui n'a pas l'habitude de promouvoir des politiques de conservation vis-à-vis l'immatériel les experts regardent avec expectative le développement du travail du IMC.

Quant à la fameuse Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel de 2003, le gouvernement portugais seulement en 2007 a réussi à ratifier le document<sup>6</sup>.

Finalement, a propos de la législation, il faut ajouter que toutes les régions du Portugal sont incluses par les mesures législatives mentionnés, en incluant bien sur la région d'Alentejo, l'objet principal du projet MEDINS qui a été le moteur cet étude.

Malheureusement, la législation nationale n'est pas si stable et claire que ce texte permet de percevoir. Le manque de réglementation de lois, a conduit à une confusion dangereuse. Prenons juste un exemple. La dernière loi du patrimoine, la 107/2007 du 8 septembre, a substitué les antérieures, comme c'est normal dans ces cas. Mais, dans les articles sur la transition normative, l'article 113<sup>ème</sup> stipule que, cependant les différents règlements ne sont pas produits, sont acceptées quelques normes de l'ancien Décret n. 20985 du 7 mars 1932 ! Si on mesure la situation pour les résultats qui se sont suivis à la loi de 1985, la loi de 1932 va continuer à être nécessaire. Il va falloir un grand effort des juristes spécialistes du patrimoine pour structurer la législation du Portugal.

### **3. Systèmes de catalogage**

La question qu'on vient de résumer, ça veut dire l'encadrement législatif du patrimoine, nous permet de découvrir comme pendant des années l'immatériel était hors du concept lui-même de patrimoine. Après 2001, d'une façon un peu chaotique la législa-

---

<sup>5</sup> DÉCRET-LOI n. 97/2007. *Mission de l'Institut pour les Musées et la Conservation IMC, I.P.* DR. I Série, n. 63, du 29 mars 2007.

<sup>6</sup> DÉCRET PRÉSIDENTIEL n. 28/2008. *Ratification de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.* DR. I Série, n. 60, du 26 mars 2008.

tion essaye d définir un territoire pour le Patrimoine Culturel Immatériel, mais il y a encore beaucoup de questions à décider, notamment celles concernant aux instruments pour réaliser des inventaires, et aussi les méthodologies et critères de catalogage et de classification. C'est clair qu'il ne suffit pas de revendiquer une autonomie conceptuelle si on n'est pas capable de définir des méthodologies de travail spécifiques.

Faute d'une stratégie réglée à la préservation et à valorisation de ce Patrimoine dans un niveau national, peu d'études ont été faites dans ce champ. Par conséquent il y a peu d'inventaires et systèmes de catalogage présentés au Portugal qui suit les directives pour Patrimoine Culturel Immatériel défini par l'UNESCO.

Néanmoins, au Portugal il y a déjà quelque information structurée et disponible et de la documentation produite sur Patrimoine Culturel Immatériel. Cette matière, pourtant, n'a ni été recueillie, ni archivée d'une façon unifiée – mais plutôt prise pour d'autres buts que la réalisation d'inventaire comme est comprise dans la *Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel*. Ainsi, il y a plusieurs institutions avec les collections importantes, comme c'est le cas du *Musée national d'Ethnologie*, qui a recueilli l'œuvre ethnographique de Michel Giacometti, un magnifique travail de recherche pour le territoire portugais, dont il est incluse une partie substantielle du patrimoine matériel et immatériel.

Le chemin, ici, a été très semblable dans ce que concerne toutes les sortes de patrimoine. En fait, il y a beaucoup des vieux inventaires qui ont été commencés il y a beaucoup d'années par les chercheurs, les anthropologues, les archéologues et les collectionneurs qui ont étudié notre territoire et nos traditions et ont créé quelques grandes collections du patrimoine matériel que, comme en d'autre pays, ont aidé à la construction des collections qui sont à la base de plusieurs musées nationaux et locaux. Mais, sont aussi plus évidentes les faiblesses de la situation et ce qu'il faut encore organiser pour le patrimoine immatériel. Par exemple, dans certains cas, le patrimoine matériel des collections est débranché de son contexte, surtout immatériel, et les vieux inventaires ne réfléchissent pas la situation.

Malgré les circonstances, il y a une conscience qui augmente sur l'importance de la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel et du besoin d'actualiser les vieux inventaires et même de créer des nouveaux par plusieurs d'institutions comme les Musées, les Bibliothèques, les Archives et les unités de recherche des Universités.

Le Portugal, comme beaucoup d'autres états, n'a pas commencé à appliquer l'approche présentée selon la *Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel*, mais est conscient de cette approche. Par conséquent, quelques projets de des systèmes de catalogage apparaissent, encore dans un niveau local et présentent

un caractère ponctuel. D'une perspective nationale il y a encore peu d'initiatives comme nous irons voir.

En résumé, regardons les systèmes nationaux pour la catalogage du patrimoine, matériel en tous cas.

Le système de catalogage officiel appliqué dans les 29 musées nationaux, le noyau de la Réseaux National des Musées, est le *MatrizNet*<sup>7</sup>. Cette base de données comprend une grande variété de collections, mais ne supporte pas encore le Patrimoine Culturel Immatériel.

D'autres systèmes de catalogage officiels, l'*Endovelico*<sup>8</sup>, est une base de données dédié spécifiquement à l'archéologie et qui a été développée par l'ancien *Institut Portugais d'Archéologie*. Bien sur elle se restreint au patrimoine matériel. Également, l'*Institut de Gestion du Patrimoine Architectonique et Archéologique - IGESPAR*, IP, a développé une base de données GIS<sup>9</sup>, qui présente tout le patrimoine de biens immobiliers classés ou en cours de classification ; du même elle comprend seulement l'inventaire du patrimoine matériel.

La Direction Générale des Edifices et Monuments Nationaux - DGEMN, que vient d'être éteinte malgré le fait d'avoir été la plus stable et une des plus prestigieuses institutions du patrimoine du Portugal, présente un système de Catalogage intitulé de "*Le Système d'Information pour le Patrimoine (SIPA)*". La DGEMN a développer la base car elle était un organisme public qui avait pour objectifs la assistance qualifiée des divers acteurs de la valorisation du patrimoine, la production de connaissances et de bonnes pratiques dans le domaine de la construction et la sauvegarde des savoirs et du savoir-faire traditionnels. Depuis 1990, "*Le Système d'Information pour le Patrimoine (SIPA)*" effectue le stockage ainsi que la gestion des données textuelles et iconographiques des caractères technique, scientifique et administratif du patrimoine portugais ou d'origine portugaise. Constitué d'un ensemble de bases de données interopérables qui intègre les différents domaines de recherche et met à disposition une information structurée quant aux valeurs architectonique, documentaire et symbolique des immeubles et du paysage humanisé. Un des domaines de la recherché présentés est la base de données appelé "**Savoirs et Savoir-faire**" (Fig. 1), très importante pour le patrimoine immatériel. Il enregistre et rend disponibles un nombre des

---

<sup>7</sup> « MatrizNet » est la base de données qui comprend les collections des musées de l'Institut pour les Musées et la Conservation, I.P.: <http://www.matriznet.ipmuseus.pt/>.

<sup>8</sup> « Endovélico » est la base de données sur les sites archéologiques portugais: <http://www.ipa.min-cultura.pt/>

<sup>9</sup> Disponible en ligne ici: <http://www.ippar.pt/>

pratiques, les techniques et la connaissance transmises de génération en génération, comme c'est le cas des techniques de construction ou de l'environnement construit. Cette base de données, est défini comme:

*“Base du caractère des paysages, ces savoirs forment l'identité des villes et des villages. Ils traduisent la dimension culturelle, sociale et économique d'un peuple. L'identification et la divulgation de ce patrimoine intangible assurent la préservation du patrimoine construit.”*

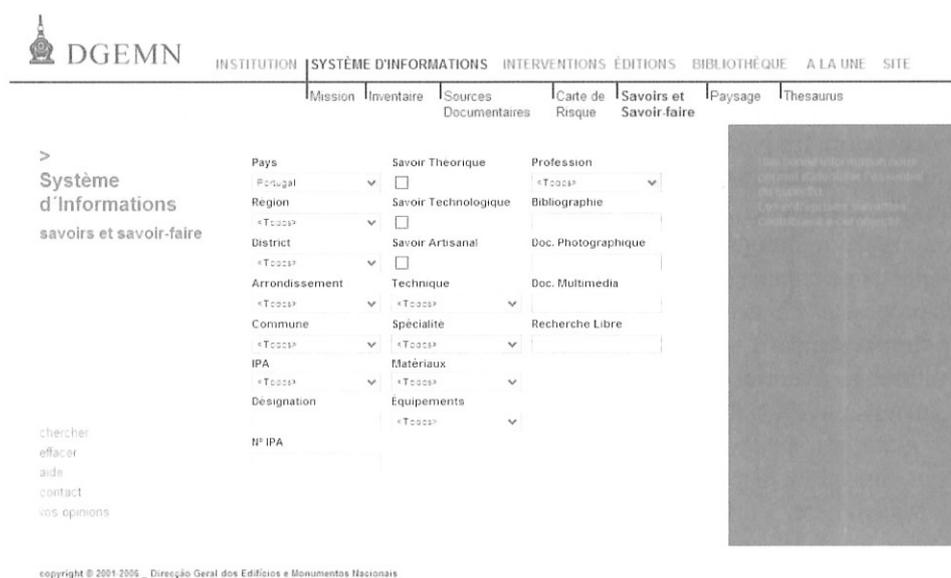


Fig. 1 - Base de données *Savoirs et Savoir-faire*<sup>10</sup>

D'autres expériences rattachées aux Patrimoine Culturel Immatériel et aux systèmes de catalogage dans le champ des musées pourraient être mentionnées et méritent une note.

Il y a au moins deux musées, l'*Ecomusée Barroso*<sup>11</sup> (Montalegre) et le *Musée d'Industrie du Chapeau*<sup>12</sup>, qui ont développé une base de données spécifique pour le Patrimoine Culturel Immatériel avec la collaboration de l'Université Fernando Pessoa (Porto).

<sup>10</sup> Disponible en ligne sur le site de la DGEMN: [http://www.monumentos.pt/Monumentos/forms/002\\_E.aspx](http://www.monumentos.pt/Monumentos/forms/002_E.aspx)

<sup>11</sup> <http://www.ecomuseu.org/>

<sup>12</sup> <http://www.cm-sjm.pt/410>

Le *Musée d'Industrie du Chapeau* issue, au XXIème siècle, du plus grand centre de fabrication des chapeaux. À ce titre, le musée préserve pas seulement son patrimoine matériel, dans ce cas l'usine, bien sur beaucoup des chapeaux, d'autres objets et de la documentation, mais aussi le patrimoine Culturel Immatériel comme c'est le cas des effets sur le quotidien des gens et de la région entière. L'industrie de chapeau avait un impact profond sur la vie des personnes toute au long des générations. La culture, les habitudes, la vie sociale, les artisans, était nettement sous l'influence de cette industrie. Étant donné que la plupart des industries et de la région ont subi un impact économique profond et la plupart de l'histoire et des gens qui l'ont fait, sont disparues, une stratégie de préservation pour le patrimoine culturel immatériel a été exécutée. Dans ce contexte, les traditions orales et l'histoire, surtout des familles entières d'ouvriers, étaient parmi les plus importants de ce musée d'industrie. Par conséquent, le musée a dû se rassembler scientifiquement et systématiquement, enregistrer, classifier ce patrimoine matériel et, en même temps, enregistrer le Patrimoine Culturel Immatériel, comme les traditions, les habitudes, le savoir-faire et les histoires. En utilisant une vieille usine comme son bâtiment principal, le musée a recréé les sons, le sentiment et les processus. Un des buts du musée était de présenter tous ces renseignements, dans un format standard, par le développement d'un modèle conceptuel pour le Patrimoine Culturel Immatériel. Dans ce sens, le musée a enregistré des témoignages oraux d'anciens ouvriers, directeurs, clients et a enregistré des utilisations d'équipement et des matériels. Ce système de catalogage est toujours dans une phase de développement, mais il est disponible en ligne<sup>13</sup>.

Récemment, a été créé un système de catalogage par l'entreprise « *Sistemas do Futuro, Lda* » (Systèmes de l'Avenir)<sup>14</sup>, appelé "*In Memoria*", une base de données qui, en général permet l'enregistrement et la documentation du Patrimoine Culturel Immatériel. Il y a encore trois autres institutions qui exécutent cette base de données: le *Musée de la Poterie de Barcelos*<sup>15</sup>, le *Musée de Casa Grande de Freixo de Numão*<sup>16</sup> (Foz Côa) et la *Mairie de Portel*, mais aucune de ses bases de données n'est disponible encore parce qu'elle est toujours dans une phase de développement. Dans le cas de la mairie de Portel<sup>17</sup>, l'objet d'inventaire est le "Cante alentejano", une musique traditionnelle de la région Alentejo.

---

<sup>13</sup> <http://cerem.ufp.pt/cgi-bin/projectos/chapeu/index.pl>

<sup>14</sup> <http://www.sistemasfuturo.pt/>

<sup>15</sup> <http://www.museuolaria.org/>

<sup>16</sup> <http://www.acdr-freixo.pt/>

<sup>17</sup> <http://www.cm-portel.pt/>

Jusqu'à présent, il y a plusieurs musées locaux qui documentent le Patrimoine Culturel Immatériel en ayant, ou pas, une base de données spécifique pour ce but et le travail est exécuté avec leurs communautés ; il y a plusieurs exemples, comme c'est le cas du *Musée de Travail Michel Giacometti* et du *Musée Ethnographique et Archéologique Dr. Joaquim Manso*.

## **II – LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL DANS LA PROGRAMMATION COMMUNAUTAIRE 2007-2013: LA RÉGION ALENTEJO**

### **1. Encadrement National: la programmation 2007-2013**

#### **1.1 Présentation**

Le **Cadre de Référence Stratégique Nationale (QREN)**<sup>18</sup> constitue la proposition d'encadrement pour la mise en œuvre de la politique communautaire de cohésion économique et sociale au Portugal pendant la période 2007-2013. Les jours 3 et 4 mars 2007, le Gouvernement Portugais a livré formellement à la Commission Européenne le « Cadre de Référence Stratégique Nationale – QREN » et les « Programmes Opérationnels » qui le constituent, notamment les suivantes:

- Programme Opérationnel Thématique Facteurs de Compétitivité (FEDER)
- Programme Opérationnel Thématique Potentiel Humain (FSE)
- Programme Opérationnel Thématique Valorisation du Territoire (FEDER et Fond de Cohésion)

En outre, ont été créés des « Programmes Opérationnels Régionaux » pour les différents régions et ils seront objet de cofinancement communautaire dans le cadre

---

<sup>18</sup> <http://www.qren.pt/>

FEDER, entre lesquelles s'inclut le « Programme Opérationnel Régional de l'Alentejo 2007-2013 ». Au moment où ce texte était écrit, il fut ressortir que les programmes ci-dessus mentionnés ne correspondaient pas encore à la version finale, vu que le Cadre de Référence Stratégique Nationale – QREN sera objet de négociation pendant les prochains mois avec la Commission Européenne.

### 1.2 Principales orientations

Le *Cadre de Référence Stratégique Nationale (QREN)*, qui tonifiera dans la période 2007-2013, suppose comme des axes stratégiques la qualification des ressources humaines, valorisant la connaissance, la science, la technologie et l'innovation, ainsi que la promotion des niveaux élevés et la soutenance du **développement** économique et le **social et culturel** et de **qualification territoriale**, dans un cadre de valorisation de l'égalité des opportunités et, bien ainsi, de l'augmentation de l'efficacité et de la qualité des institutions publiques.

Dans le contexte des axes prioritaires de l'Agenda Opérationnel pour les Facteurs de Compétitivité du Cadre de Référence Stratégique Nationale, se fait ressortir le programme: *Valorisation Économique des Ressources Endogènes (PROVERE)*<sup>19</sup>.

Ce programme sera spécialement important dans ce que concerne la région Alentejo ; voilà pourquoi on a besoin de comprendre son contenu.

**Description:** Le programme Valorisation Économique des Ressources Endogènes (PROVERE) est une initiative guidée pour la promotion de la compétitivité sous-régionale, laquelle vise à donner de la valeur économique à des actifs territoriaux seuls, qui pourront être des ressources naturelles, **patrimoine historique et culturel, savoirs traditionnels** ou d'autres, autour desquels fasse de raisonnable construire une stratégie de développement moyen et long terme. Cet instrument se destine à promouvoir des actions intégrées de valorisation marchande des ressources endogènes des territoires, avec un grand degré d'innovation, contribuant ainsi de forme décisive à une plus grande compétitivité de la base économique des territoires inclus, à la création soutenue d'emploi et, par cette manière, à son développement social durable.

Dans le cadre de l'*Agenda Opérationnel Thématique* pour la **Valorisation du Territoire**, la sauvegarde et **valorisation du patrimoine naturel** et des ressour-

---

<sup>19</sup> PORTUGAL. *Quadro de Referência estratégico nacional 2007-2013 (QREN)* [en direct]. 16 Janeiro 2007. p. 118. [Consultée le 10 Mars 2007].  
Disponible sur: [http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id\\_channel=34&id\\_page=202](http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id_channel=34&id_page=202)

ces naturelles constituent un secteur d'intervention privilégiée - à concrétiser de forme articulée avec le Programme de Développement Agricole cofinancé par FEADER<sup>20</sup>.

Un des programmes opérationnels thématiques – *Facteurs de compétitivité 2007-2013*, indiquent le TOURISME comme une des activités économiques centrales dans la stratégie de compétitivité du Cadre de Référence Stratégique Nationale – QREN<sup>21</sup>. C'est bien sur une des bonnes opportunités pour un programme conçu pour une activité basé sur les ressources endogènes de chaque région. Le diagnostic présenté fait ressortir l'importance et la potentialité des ressources naturelles et le patrimoine naturel, culturel et patrimonial, la qualité du logement dans des secteurs de *resort* et dans l'hôtellerie traditionnelle. De cette façon, le Tourisme est une activité économique supposée clairement comme une des priorités de développement soutenu de l'économie portugaise (en exploitant les différentes stratégies territoriales), fomentant l'exploitation équilibrée du patrimoine naturel, culturel et patrimonial du Portugal. À cet égard, le programme mentionné présente un ensemble d'orientations, lesquelles inclut l'évaluation de stratégies de différenciation et innovatrices, apposée dans la qualité, la création de nouvelles destinations touristiques et la consolidation de nouveaux produits touristiques tu sois basé dans un correct modèle de développement.

Contribution du rapport – Culture, Identités et Patrimoine 2013

Le document “Contributions pour la formulation de politiques publiques dans l'horizon 2013 concernant le sujet “Culture, identités et Patrimoine – rapport final” (octobre 2005), présente un diagnostic d'encadrement national à l'égard de la dimension culturelle et inclut une vision stratégique pour la période qui va jusqu'à 2013. Ce rapport fait partie des plusieurs études réalisées pour la préparation du Cadre de Référence Stratégique Nationale (QREN).

En ce qui concerne le Patrimoine Culturel Immatériel, nous pouvons conclure que les références sont insuffisantes et sont presque toujours liées à la dimension rurale du territoire. Au point 1.6 – *Régénération Urbaine et régénération d'Espaces Agricoles*, le rapport présente l'«état de l'art» sur la situation culturelle dans le pays, faisant

---

<sup>20</sup> PORTUGAL. *Quadro de Referência estratégico nacional 2007-2013 (QREN)* [en direct]. 16 Janeiro 2007. p. 122. [Consultée le 10 Mars 2007].

Disponible sur: [http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id\\_channel=34&id\\_page=202](http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id_channel=34&id_page=202)

<sup>21</sup> PORTUGAL. *Quadro de Referência estratégico nacional 2007-2013 (QREN)* [en direct]. 16 Janeiro 2007. p. 24. [Consultée le 10 Mars 2007].

Disponible sur: [http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id\\_channel=34&id\\_page=202](http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id_channel=34&id_page=202)

référence au Patrimoine Culturel Immatériel, considérant que l' «aide et le support à la source immatérielle du patrimoine» est déficitaire<sup>22</sup>.

Un des objectifs stratégiques présentés dans le même rapport est la *Requalificação Urbaine et la Régénération Rurale*, lequel fait référence à une stratégie qui envisage l'encouragement des politiques nationales et municipales de liaison entre réhabilitation urbaine et programmes culturels (coulant matériel et immatériel), de registre et valorisation historique, de récréation/hybridation ethnographique- artistique et de promotion du tourisme culturel dans des espaces urbains et rurales, à travers la dynamisation d'itinéraires culturels spécifiques<sup>23</sup>. Finalement, la stratégie prétend fortifier la création de partenariats entre des entités comme forme de développement régional et national. À l'égard de l'initiative privée, on doit stimuler et fortifier le tissu d'entreprise du secteur culturel, soutenant financièrement des projets régionaux et locaux de composante immatérielle et des initiatives qui profitent de la croissance proportionnée par la recherche touristique, promues par des agents privés.

---

<sup>22</sup> SANTOS, Maria de Lourdes Lima dos, coord. - *Contribuições para a formulação de políticas públicas no horizonte 2013 relativas ao tema Cultura, Identidades e Património: Relatório final* [en direct]. Observatório das Actividades Culturais [etc.], 2005. p. 27. [Consultée le 15 Avril 2007]. Disponible sur: <http://www.oac.pt/electronicdocs.htm>

<sup>23</sup> SANTOS, Maria de Lourdes Lima dos, coord. - *Contribuições para a formulação de políticas públicas no horizonte 2013 relativas ao tema Cultura, Identidades e Património: Relatório final* [en direct]. Observatório das Actividades Culturais [etc.], 2005. p. 117. [Consultée le 15 Avril 2007]. Disponible sur: <http://www.oac.pt/electronicdocs.htm>

## 2. Programmation régional 2007-2013 – Alentejo

### 2.1. Présentation

Dans le but de présenter des considérations sur la présence du Patrimoine Culturel Immatériel dans la programmation communautaire 2007-2013 pour la région de l'Alentejo c'est nécessaire de tenir compte du *Programme Opérationnel Régional de l'Alentejo (POR)*.

Ce document présente à proposition portugaise pour le programme opérationnel régional de l'Alentejo en fonction des lignes programmatiques de la Communauté européenne. En outre, se rejoint à notre analyse le document – *Diagnostic Prospectif Régional*, du rapport qui a été élaborée par la Commission de coordination et du développement régional de l'Alentejo – CCDR pour l'élaboration du Plan Régional d'Aménagement du territoire – PROT<sup>24</sup>.



Fig. 2. Région Alentejo<sup>25</sup>

<sup>24</sup> Le Plan Régional d'Aménagement du Territoire constitue l'instrument de gestion territoriale, de contexte régional, et avec de nature stratégique, se présentant comme une pièce fondamentale en le fonctionnement et un joint du Système de Gestion Territoriale portugais, créé par la Loi de la Politique d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme (Loi n° 48/98, du 23 mars). La fonction de PROT est définir la stratégie régionale de développement territorial, intégrant les options établies au niveau national et en considérant les stratégies municipales de développement local, constituant, dans ce contexte, le cadre de référence pour l'élaboration des plans municipaux d'aménagement du territoire. L'élaboration de PROT de l'Alentejo inclut 47 villes de l'Alentejo Littoral, Haut Alentejo, Alentejo Central et Abaisse Alentejo. L'objectif central de PROT est la définition d'une vision intégrée du territoire de l'Alentejo et des dynamiques régionales et locales, définissant un modèle d'organisation territoriale qui promeuve des réalités urbaines et agricoles appropriées aux exigences croissantes et différenciées de la société, exploitant les spécificités liées à l'élévée diversité de situations qui caractérisent la région, valorisant ressources et en guidant des changements significatifs les fonctions à jouer par l'espace agricole. <http://prot.ccdra.gov.pt/>

<sup>25</sup> PORTUGAL. *Proposta de Programa Operacional Regional do Alentejo 2007-2013 [FEDER]*. 2 de Mars 2007, p. 12.

## 2.2. Bref caractérisation de la région Alentejo

À l'analyse SWOT présentée sur région de l'Alentejo dans le contexte de la programmation communautaire 2007-2013, notamment le programme PROVERE, en ce qui concerne leur dimension culturelle se détachent 3 points forts:

- A) Patrimoine Naturel
- B) Identité Culturelle
- C) Tourisme

### A) PATRIMOINE NATUREL

La région de l'Alentejo est détentrice d'un riche patrimoine naturel, soit basée dans étendus et importants secteurs de conservation de la nature (secteurs protégés, Réseau Natura 2000, zones de protection spéciale...), dans un bord côtier entre meilleur préservées de l'Europe, et dans des systèmes forestiers de caractère méditerranéen, comme, par exemple, le "montado".

Les systèmes culturels traditionnels de l'Alentejo ont comme base les espèces caractéristiques du climat méditerranéen, surtout le montado de sobro (*Quercus suber*) et "azinho" (*Quercus ilex rotundifolia*), qui se caractérisent par l'équilibre écologique et par la valeur patrimoniale, paysagère et économique en contribuant à la singularité de ce paysage, typique de ce climat et qui exploite le développement touristique, se détachant au niveau national et international.

L'analyse présentée dans le Diagnostic Prospectif Régional considère que 25% du territoire de l'Alentejo a un grand potentiel pour intégrer le réseau européen de conservation de la nature (RÉSEAU NATURA 2000). En outre, la région de l'Alentejo présente certaines des espèces plus menacées de l'Europe et du Monde, comme le "lince-ibérico" (*Lynx pardinus*), le "saramugo" (*Anaocypris hispanica*), et des "oiseaux de steppe") de pair avec habitats d'importance européenne et mondiale, soit par exemple quelques zones humides inscrites dans la Convention de Ramsar (*Reserva Natural Estuário do Sado* et *Lagunes de Santo André et de la Sancha*) et qu'ils se trouvent dans un état de conservation remarquable. Encore dans le contexte du Patrimoine Naturel, la zone côtière de la région de l'Alentejo est également considérée comme un facteur d'affirmation régionale, car elle représente un des meilleurs exemples du secteur littoral avec vocation touristique et où ils se maintiennent préservées leurs valences paysagères et biophysiques.

## B) IDENTITÉ CULTURELLE

L'Alentejo possède une forte identité culturelle, basée sur des éléments patrimoniaux tangibles et intangibles de grand originalité et singularité: centres historiques et agglomérats typiques (Évora: patrimoine mondial de l'UNESCO, villages et villages historiques), sites archéologiques, châteaux et fortifications, traditions, comme par exemple le "Cante" l'Alentejo, la Gastronomie, l'Artisanat, entre autres et une mémoire de mélange culturel très remarquable. En outre, la région a un système paysager de caractère méditerranéen comme le « montado » qui confère au paysage de l'Alentejo sa particularité. Ce paysage c'est un système intégré, à la fois agricole, sylvicole et pastoral. En effet, le paysage de l'Alentejo se distingue dans le panorama national par son extension et par l'harmonie caractéristique du **PAYSAGE**, en résultant de l'uniformité des plaines, des propriétés de caractère latifundiaire, du système de cultures, de la basse densité démographique et du modèle de peuplement. La particularité de ce territoire est renforcée par le rapport harmonieux entre le patrimoine construit ou matériel et la ruralité du territoire. Le paysage et le peuplement sont supposés clairement comme des facteurs d'affirmation de la région de l'Alentejo.

## C) TOURISME

Comme on peut déjà percevoir, la région de l'Alentejo prouve clairement une pluralité de ressources touristiques, de grand singularité et d'authenticité et qui rend possible le développement touristique soutenable et avec des produits ou les motivations diversifiées (le soleil et la mer, culturelle et urbaine, rurale, *touring*, la nature/active, l'« enoturisme » (tourisme lié aux vins), la gastronomie, etc.). Conformément au *Plan de Développement Touristique pour l'Alentejo - PDTA*, le potentiel touristique de l'Alentejo est associée à un ensemble élargi de ressources touristiques entre lesquelles on peut détacher le patrimoine construit/monumental et ethnologique/culturelle. À l'égard du patrimoine construit/monumental, émerge la valeur et l'intérêt touristique de l'archéologie mégalithique et Romaine, des bâtiments religieux et des militaires et, surtout, de plusieurs ensembles urbains, comme la ville d'Évora et beaucoup des villages historiques. Dans le domaine du patrimoine ethnologique/culturel on souligne l'artisanat, la gastronomie et les manifestations populaires diverses.

Alors, essayons une analyse SWOT, même schématique, pour présentée la région de l'Alentejo, et l'impacte prévu des nouvelles politiques qui se sont en train de dessiner pour les proches années.

Points faibles:

**PERTE DE DYNAMISME DES CENTRES HISTORIQUES:** les centres historiques des villes présentent des besoins de régénération urbaine, associés à la perte de fonctions économiques et perte des conditions pour qu'elles soient habités. Au même temps, étant clair une croissance, en règle déqualifiée des périphéries, les centres manquent toujours des équipements publics, de l'emploi, enfin, des fonctions.

**DÉPEUPLEMENT RURAL:** C'est évident ce phénomène traduit par la désertification humaine des agglomérats de moindre dimension (villages et places), dû à des dynamiques de déplacement des populations pour localités de plus grande dimension (villes et sièges de commune). L'Alentejo est une des régions du Portugal où ce mouvement est plus clair et toutes les tentatives pour renverser ce processus ont échoués.

Points Fortes :

**CONSERVATION DU PATRIMOINE :** le naturel et le culturel, car pour une fois, ils sont prévus des moyen de financement qui permettrons d'établir une politique soutenable avec un cadre de aménagement du territoire convenable.

**GÉRER DES RECCETTES DANS LA RÉGION:** à travers une politique économique de soutien aux projets qui ont comme objectif développer les ressources endogènes.

**MODERNISER LA RÉGION :** spécialement en permettant aux habitants l'accès à la formation et à l'innovation, dans un mot, à l'éducation.

Opportunités:

**RÉCRÉATION Et TOURISME:** La région de l'Alentejo offre des excellentes conditions pour les activités récréatives autour du tourisme, en faisant attention à sa qualité environnementale et à valeur patrimoniale, ce que permet approfondir un modèle de développement touristique soutenable et exemplaire.

Aménagement

Menaces :

**BUROCRATISATION :** comme tous les plans trop généraux, ce genre d'expériences montre comme la plus part des fois les beaux plans facilement s'épuisent dans un réseau de formalités qui détournent les intentions du début.

**PRESSION CONTRE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE:** car les intérêts autour des nouveaux investissements sont fortes et essayent de profiter, n'importe à quel prix de la nouvelles situation.

### 2.3. Principales orientations

Sur base de l'analyse de la situation de la région de l'Alentejo, dans le contexte national et européen, il y a quelques lignes d'orientation pour la stratégie de développement régional (p. 58) entre lesquels il faut souligner les suivantes:

- Renouveau des activités traditionnelles, à travers la dynamisation et l'élargissement des chaînes de valeur associées aux **ressources naturelles et endogènes** (utilisation de la science et technologie, organisation et connaissance, capital humain, marketing), qui devra constituer un des grands leviers du développement concurrentiel de la région;
- Mise en œuvre d'un modèle de développement soutenable de l'activité touristique fortement ancrée dans les ressources naturelles, paysagères et culturelles (**patrimoine tangible et intangible**), qui devront être valorisées d'une façon créative et ajouter valeur à la création de richesse et d'un élément ludique pour le public dans le sens de approfondir les caractéristiques identitaires de la région.

Dans ce que concerne les axes prioritaires du Programme Opérationnel Régional de l'Alentejo, il fallait souligner les suivantes:

- Compétitivité, Innovation et Connaissance
- Développement Urbain
- Connectivité et Joint Territorial
- Qualification Environnemental et Valorisation de l'Espace Rural
- Gouvernement et Qualification Institutionnelle

Devant cet encadrement général, nous détachons les suivants objectifs spécifiques:

#### DÉVELOPPEMENT URBAIN

- Réseaux urbains pour la compétitivité et innovation
- Environnement: évaluation de fronts maritimes et marges des fleuves, qualification de patrimoine naturel et des réseaux écologiques;
- Culture et créativité: renouvellement des équipements et dynamisation des activités culturelles et stimulation au développement d'industries créatives;

## CONNECTIVITÉ ET JOINT TERRITORIAL

- Réseaux d'équipements et infrastructures pour la cohésion sociale et territoriale

Ce secteur d'intervention se destine, comme la désignation indique, à promouvoir la conclusion des réseaux rapportés avec la cohésion sociale et territorial, notamment, dans les secteurs de l'éducation, santé publique, protection sociale, sport, culture et patrimoine, etc. S'incluent les suivantes typologies de projets (en étant que les projets liés à l'éducation et à la santé sont considérés prioritaires:

- Patrimoine Culturel (tangible - monuments, sites, musées, etc. et intangible).

Sera donnée une approche spéciale à la valorisation du patrimoine culturel national. Ici, on attend d'associer la conservation et valorisation de biens patrimoniaux d'importance nationale (biens immeubles, mobiles et intangibles) à des interventions de "vivification" des sites (animation culturelle et touristique, création de nouvelles fonctionnalités, etc.).

En effet, le patrimoine présente une potentielle contribution pour autres domaines socio-économiques: le développement économique (promotion du tourisme, accroissement d'activités de restauration et récupération des bâtiments anciens/monuments...); l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers la qualification et le plaisir de profiter du patrimoine qui a été objet d'interventions; le renforcement du pouvoir d'attraction et l'image des lieux objet de cette valorisation et sauvegarde.

Les typologies de projets susceptibles de soutien se centrent, ainsi, dans la récupération, valorisation et animation du patrimoine culturel (tangible et intangible) et des principaux monuments (châteaux, sites archéologiques, entre autres) et musées de la région. L'établissement des priorités d'action devra inclure, entre autres critères: la valeur patrimoniale du bien ou le site, la qualité de la programmation/fonctionnalité prévue, l'inclusion dans des stratégies territoriales élargies de valorisation touristique, économique et sociale.

## QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE ET VALORISATION DE L'ESPACE RURAL

Cet essieu stratégique est lié aux questions de l'environnement et du développement soutenable, ainsi que la thématique du monde rural, de deux thématiques indissociables et transversales.

- Conservation de la nature et promotion de la biodiversité
- Dans le contexte du plaisir ludique public/touristique des secteurs classés, se prévoit la création d'espaces d'accueil avec des conditions de visite appropriées aux plusieurs segments (touristes, spécialistes, groupes scolaires, public en général), afin

de fournir un service d'élévée qualité aux visiteurs, promeut efficacement le tourisme, la nature, et valoriser le patrimoine naturel de la région. Dans ce sens sont privilégiés les suivants équipements et les infrastructures:

- Réseau d' "ecopistes" (piétons, équestres, voies de bicyclettes); centres d'interprétation et informations;
- Équipements de support a *birdwatching* (miradors, points de observations);
- Écomusées;
- Secteurs de loisir (miradors, parcs de collations, etc.);
- Infrastructures de support aux utilisateurs dans des zones fluviales (docks de récréation, stations balnéaires, etc.);
- Signalisation et panneaux informatifs/interprétatifs;
- Supports de communication et divulgation (y compris des outils on-line);
- D'autres équipements de support à des activités d'usufruit de la nature

- Valorisation économique de l'espace rural

Cette ligne d'action a pour objet la promotion de la compétitivité sous-régionale, à travers une stratégie de développement de moyen/long terme. Les ressources endogènes passibles d'aider à la valorisation économique des territoires pourront s'inscrire dans des domaines comme le patrimoine environnemental et paysager, le patrimoine culturel, les savoirs traditionnels, entre autres.

### **3. Considérations finales**

De l'interprétation du programme opérationnel Alentejo 2007-2013 et les autres documents sur la politique de cohésion 2007-2013 dans ce que concerne au Patrimoine Culturel Immatériel résultent les suivantes considérations:

#### **3.1. Politique sur Patrimoine Culturel**

Comme on pouvait déjà d'attendre sans surprise, il n'est pas possible de trouver dans la programmation 2007-2013, soit au niveau national, soit au niveau régional une politique spécifiquement dirigée au Patrimoine Culturel Immatériel. Il prédomine dans ce scénario une politique culturelle généraliste, qui rassemble les plusieurs domaines du patrimoine et d'où, en résulte une politique centrée dans le concept de patrimoine matériel, ce que veut dire continuer un encadrement le plus traditionnel possible. En effet, les informations qui ont été objet d'analyse a propos de la présence

d'orientations qui consolident une stratégie allumée au Patrimoine Culturel Immatériel est exigüe, dispersent et indirecte.

De là en résulte inévitablement l'absence d'une réflexion sur le Patrimoine Culturel Immatériel au Portugal. La même situation d'ailleurs se passe avec le retard de la tutelle institutionnelle d'organiser des méthodologies et critères, enfin d'élaborer une politique nationale sur cette thématique. Sûrement le fait du Portugal avoir ratifié très récemment la "Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel" met en évidence les problèmes à surmonter.

### **3.2. Le concept de Patrimoine Culturel Immatériel**

Le concept de patrimoine culturel immatériel selon la définition proposée par l'UNESCO est omis dans la programmation 2007-2013 soit dans le contexte national soit dans le contexte de la région de l'Alentejo. Néanmoins, le Patrimoine Immatériel trouve expression malgré indirectement à travers des mentions très variées et ambiguës. Voici quelques exemples du contenu des documents qui peuvent être une référence au patrimoine immatériel:

- « Identité Culturelle »
- « Traditions »
- « Savoirs traditionnels »
- « Éléments patrimoniaux tangibles et intangibles »
- « Patrimoine tangible »
- « Patrimoine intangible »
- « Éléments identitaires »
- « Patrimoine ethnologique/culturel »
- « Manifestations populaires »
- « Mémoires »
- « Ressources Endogènes »

Alors, nous pouvons conclure que la dimension immatérielle du patrimoine apparaît, malgré dispersée et indéfinie, mentionnée quelques fois dans la documentation, permettant de quelque manière son intégration, malgré ténue, dans la politique culturelle régionale.

Spécifiquement les domaines du Patrimoine Culturel Immatériel rapportés dans la programmation communautaire pour la région de l'Alentejo sont:

- « *Cante Alentejano* »

- « Gastronomie »
- « Artisanat »

### 3.3 Principales Lignes de Force pour une politique dirigée pour le Patrimoine Culturel Immatériel

La politique culturelle définie dans le *Cadre de Référence Stratégique Nationale (QREN)* et de programme opérationnel 2007-2013 pour Alentejo prouve clairement l'importance de la VALORISATION du TERRITOIRE dans leurs diverses valences en fonction du développement économique et développement social et culturel. Le territoire dans sa dimension rural est l'objet central des politiques de cohésion sociale à niveau national et régional, étant encore le dénominateur commun pour une stratégie de développement. En conséquence, le PAYSAGE est de fait, dans la région de l'Alentejo l'essieu stratégique des politiques culturelles, environnementales et rurales.

Le TOURISME CULTUREL, voilà un facteur toujours présent et considéré comme un instrument de mise en œuvre d'un modèle de développement soutenable pour l'Alentejo, considéré comme un des secteurs avec potentiel concurrentiel et capacité innovatrice. Le tourisme culturel est profondément associé à la région de l'Alentejo comme une opportunité de développement et inclut non seulement le Patrimoine Culturel Matériel comme aussi le Patrimoine Culturel Immatériel, indirectement comme on l'a vu, car on peut l'associer au patrimoine ethnologique/culturel, l'artisanat, la gastronomie. La notion de Tourisme présent dans la documentation inclut non seulement le patrimoine dans le sens le plus traditionnel comme détache excessivement l'importance du patrimoine naturel et paysager pour la région de l'Alentejo.

La région d'Alentejo est extrêmement affectée par la baisse économique des communautés rurales, et par le mouvement résultant des populations pour les centres urbains ou pour l'extérieur de la région. Comme tel, s'assiste, entre autres conséquences, à la désertification des centres historiques, au risque d'extinction ou de disparition de certaines pratiques et d'expressions identitaires de la région. Nous considérons, donc, le Tourisme culturel un point clé dans la programmation communautaire en vue de la promotion et évaluation du patrimoine culturel immatériel dans la région de l'Alentejo. Selon notre avis, le tourisme culturel peut jouer un papier important pour le développement soutenable de l'Alentejo associé à une stratégie de promotion et valorisation qui intègre les plusieurs domaines du Patrimoine Culturel, y compris l'immatériel.

L'analyse de la documentation nous amène aussi à indiquer les **savoirs traditionnels** comme un point central pour la promotion et une valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel, parfaitement encadrés dans l'essieu stratégique de la qualification

environnementale et de la valorisation de l'espace rural. Dans ce contexte, mérite particulier mention la gastronomie, le secteur avec un énorme potentiel pour la promotion du patrimoine culturel immatériel et reconnu officiellement par la législation portugaise comme en étant un des biens immatériels intégrants du patrimoine culturel Portugais.

La qualification du PATRIMOINE NATUREL et les réseaux écologiques c'est un sujet central dans le programme opérationnel Alentejo 2007-2013. Conformément auquel a été présenté au long de cette analyse, la qualification environnementale et l'évaluation rurale c'est un sujet important dans l'encadrement général de la programmation 2007-2013 pour la région de l'Alentejo. Dans ce sens, se souligne la prévision dans la programmation 2007-2013 d'équipements culturels pour accueil dans des secteurs classés. Celui-ci nous semble un autre point central pour l'intégration du Patrimoine Culturel Immatériel, notamment en ce qui concerne ÉCOMUSÉES, une des typologies mentionnées comme possibles infrastructures intégrées dans ce domaine. Les écomusées, entre autres des infrastructures de support au tourisme et aux espaces d'accueil, peuvent inclure une perspective intégratrice des plusieurs dimensions le patrimoine, soit de l'culturel, naturel/environnemental et immatériel.

Nous pouvons conclure que les orientations qui émanent de la programmation 2007-2013 pour la région de l'Alentejo n'envisagent pas une politique culturelle qui inclue une stratégie au niveau du Patrimoine Culturel Immatériel. Par contre, le concept est omis, cependant les références indirectes présentes dans la documentation. Malgré cela sont identifiables quelques points clé pour l'intégration des orientations dans le domaine du Patrimoine Culturel Immatériel, comme ont été rapportés.

Au Portugal c'est évidente l'absence d'un cadre de références pour le problème de valorisation, sauvegarde et gestion du Patrimoine Culturel Immatériel. Les inventaires sur le Patrimoine Culturel Immatériel sont insuffisants et sont fragmentés par le territoire. D'autre part, la masse critique sur cette matière n'est pas significative afin d'alerter pour la sauvegarde de ce patrimoine et en conséquence pour sa divulgation près des populations. C'est donc que se souligne l'importance des projets comme MEDINS, entre autres, comme c'est le cas d'un projet intitulé "*Des dynamiques de le Cante dans la culture populaire de l'Alentejo*"<sup>26</sup>, qui prouvent clairement la nécessité d'aborder un problème que réunit encore peu d'études et a besoin urgente d'une analyse plus approfondie, sous peine de se perdre un patrimoine d'indéniable valeur.

---

<sup>26</sup> "*Des dynamiques de le Cante dans la culture populaire de l'Alentejo*" ce un projet sur cette manifestation culturelle de la région de, de la responsabilité de CIDEHUS - Université de Évora. Actuellement, est en train d'être étudié une possible candidature de cette expression culturelle l'Alentejo à Patrimoine Immatériel de l'Humanité.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACTE n. 215/2006. *Loi organique du Ministère de la Culture*. D.R. I Série, n. 208, du 27 octobre 2006.
- BARATA, Filipe Themudo & MASCARENHAS, José Manuel – *Preservando a Memória do Território - O Parque Cultural da Tourega/Valverde*, CEEM Évora, 2002.
- DÉCRET-LOI n. 97/2007. *Mission de l'Institut pour les Musées et la Conservation IMC, I.P.* DR. I Série, n. 63, du 29 mars 2007.
- DÉCRET PRÉSIDENTIEL n.º 28/2008. *Ratification de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel*. DR. I Série, n.º 60, du 26 mars 2008.
- DÉCRET RÉGLEMENTAIRE n. 34/2007. *Mission des directions régionales de la culture*. D.R. I Série, n. 63, du 29 mars 2007.
- LOI n. 13/85. *Patrimoine Culturel Portugais*. D.R. I Série, n. 153, du 6 juillet 1985.
- LOI n. 107/2001. *Loi du Patrimoine Culturel Portugais*. D.R. I Série-A, n. 209, du 8 septembre 2001.
- PORTUGAL. *Quadro de Referência estratégico nacional 2007-2013 (QREN)* [en direct]. 16 Janeiro 2007. [Consultée le 10 Mars 2007]. Disponible sur: [http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id\\_channel=34&id\\_page=202](http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id_channel=34&id_page=202)
- PORTUGAL. Ministério da Economia e Inovação – *Plano Estratégico Nacional do Turismo em Portugal (PENT)* [en direct]. Lisboa: Ministério da Economia e Inovação, 2007. [Consultée le 10 Mars 2007]. Disponible sur: [http://www.turismodeportugal.pt/Portugu%C3%AAs/turismodeportugal/estrategianacionalparaoturismo/Anexos/PENT\\_VERSAO\\_REVISTA\\_PT.pdf](http://www.turismodeportugal.pt/Portugu%C3%AAs/turismodeportugal/estrategianacionalparaoturismo/Anexos/PENT_VERSAO_REVISTA_PT.pdf)
- PORTUGAL. *Proposta de Programa Operacional Regional do Alentejo 2007-2013 [FEDER]*. [Consultée le 10 Mars 2007]. [en direct]. 2 de Março 2007. Disponible sur: [http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id\\_channel=34&id\\_page=203](http://www.qren.pt/item3.php?lang=0&id_channel=34&id_page=203)
- ORDRE n. 377/2007. *Organisation interne de l'Institut pour les Musées et la Conservation IMC, I.P.* DR. I Série, n. 64, du 30 mars 2007.
- RAMOS, Manuel João, (Coord.) – *A matéria do património: memórias e identidades*. Lisboa: Edições Colibri [etc.], 2003.
- RÉSOLUTION DU CABINET n. 96. *Considère la gastronomie portugaise comme un bien immatériel intégrant du patrimoine culturel du Portugal*. D.R. I Série-B, n.º 171, du 26 juillet 2000.
- SANTOS, Maria de Lourdes Lima dos (Coord.) – *Contribuições para a formulação de políticas públicas no horizonte 2013 relativas ao tema Cultura, Identidades*

*e Património: Relatório final* [en direct]. Observatório das Actividades Culturais [etc.], 2005. [Consultée le 15 Avril 2007]. Disponible sur: <http://www.oac.pt/electronicdocs.htm>

UNESCO – *Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel*. Paris: UNESCO, 2003.